



Ville de Besançon
Madame Nicole WEINMAN
Voirie et Déplacements
2 Rue Mégevand
25034 BESANCON Cedex

Besançon le 07 Mars 2011

Objet : Les problèmes aux Chaprais,
évoqués lors de notre entretien.

Madame,

Suite à notre entretien avec le directeur des services de la voirie et vous-même, nous vous confirmons par écrit les problèmes suivants concernant les Chaprais :

1. **Le débouché automobile de la rue Pierre Semard**, nous avons souligné sa dangerosité. Les riverains ont alerté, en vain, depuis 2002 les services municipaux. Il conviendrait donc de trouver les mesures adéquates afin de sécuriser, rapidement, ce débouché.
2. **L'état des trottoirs**,
Si des progrès ont été faits en un an, il reste beaucoup à faire. Les trottoirs de deux axes devraient être traités en priorité vu leur état :
 - Avenue Denfert Rochereau, qui est très passante mais avec un revêtement dans un état déplorable.
 - Le haut de la rue de Belfort, en direction de Palente, des deux côtés à partir de la rue de l'Eglise.
3. **La nécessité de conforter la vocation commerciale de la rue de Belfort** :
Comme nous vous en avons fait part, il conviendrait tout à la fois, afin de rendre la fréquentation des commerces et services plus agréable, de revêtir les trottoirs d'une couleur autre que le noir et d'étudier un éclairage qui les mettent en valeur.

.../...

.../...

4. La nécessité d'une piste cyclable rue de Belfort :

Nous nous associons à la revendication de l'AVB à ce sujet. Il conviendrait également d'organiser une piste cyclable tout au long de la rue Chopard jusque vers le magasin Casino des Chaprais.

5. L'aménagement de la Place de la Liberté :

Lieu de mémoire s'il en est. Cet aménagement implique son élargissement avec le déménagement concerté du petit parc des véhicules municipaux qui permettrait d'agrandir la Place.

6. Le stationnement intempestif devant le N° 11 rue de la Rotonde, N°1 rue du Général Rolland

La suppression, lors de la réfection de la rue, des blocs de ciment inesthétiques entraîne trop souvent un stationnement interdit de véhicules. (Nous vous avons adressé une photo à ce sujet). Il suffirait d'un poteau pour que le problème soit réglé !

Le même problème se pose devant le 1 Rue du général Rolland (bâtiments Néolia). Si des poteaux ont bien été posés afin d'interdire le stationnement, il en manque un devant le petit portillon donnant l'accès aux piétons. Actuellement un véhicule peut se garer en travers, ce qui ne manque pas de se produire. En résumé, il manque juste un seul poteau.

Nous vous rappelons également notre souhait de voir les deux pharmacies de la rue de Belfort disposer de 2 emplacements réservés aux handicapés, à proximité de leur officine.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien apporter à la résolution de ces problèmes, et vous prions de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Le président,

J.Cl Goudot.

